

Ateliers CFF de Bellinzone

Une lutte pour toutes et tous

La volonté de la direction des CFF est claire: celles et ceux qui occupent depuis le 7 mars 2008 leur lieu de travail aux Ateliers CFF de Bellinzone et contrôlent leur outil de travail doivent

renoncer – au moins en grande partie – à leurs revendications essentielles. Elles sont simples et claires: «Bas les pattes devant les Officine-les Ateliers» et «Pas un licenciement».

La direction des CFF (Andreas Meyer et le président du conseil d'administration: le grassement payé à temps partiel Thierry Lalive d'Épinay) dit: «nous sommes prêts à faire un petit pas»! L'assemblée des travailleurs de Bellinzone a répondu à cette «ouverture» (voir, ci-contre, la résolution votée le 27 mars 2008).

Résolution de l'assemblée des travailleurs des ateliers CFF de Bellinzone du jeudi 27 mars 2008

L'assemblée des travailleurs a pris connaissance des prises de position publiques du Conseil d'administration des CFF, en date du 26 mars 2008. Quoique manifestant quelques signes de disponibilité, pour le moment cela ne semble pas correspondre pleinement aux vœux formulés par le conseiller fédéral Leuenberger qui avait invité les CFF à revoir les décisions prises le 6 mars passé. Les propositions du Conseil d'administration (de suspendre les mesures pour deux mois et de réunir une table ronde) ne s'éloignent pas beaucoup de celles déjà faites jusqu'à maintenant lors des réunions de négociations.

L'assemblée des travailleurs des Officine [ateliers mécaniques] a toutefois pris connaissance que dans le texte du Conseil d'administration des CFF, on se réfère à un «mandat de négociation plus ample» qui serait attribué à la direction des CFF, invité, entre autres, à examiner de nouveau et de façon critique les décisions de fond concernant Bellinzone.

Enfin, l'assemblée des travailleurs des Officine a pris acte de la demande d'une nouvelle rencontre pour des négociations formulées par la direction des CFF.

A la lumière de ces éléments et de ces considérations, l'assemblée des travailleurs:

1. Donne mandat à sa propre délégation aux négociations de rencontrer la direction des CFF.
2. Confie à sa délégation un mandat visant à vérifier si la direction des CFF à effectivement de nouvelles propositions qui vont au-delà de ce qu'elle a pu offrir jusqu'à maintenant, qui est absolument insuffisant pour aboutir à une négociation sérieuse et concrète.
3. Répète l'objectif de maintenir le site de Bellinzone, objectif partagé par la population tessinoise et par ses autorités politiques. Dans ce but, devrait être garanti:
 - a. la permanence de la maintenance des locomotives auprès des ateliers CFF de Bellinzone;
 - b. la maintenance des wagons auprès des ateliers CFF de Bellinzone dans le cadre de l'actuelle structure publique des CFF, ouverte à des contributions de tiers (publics ou privés) qui pourraient, de cette façon, renforcer la structure productive, en particulier au moyen de l'arrivée de nouvelles commandes;
 - c. l'application de la CCT (Convention collective de travail) de CFF Cargo à tous les salariés actifs des Officine de Bellinzone, réduisant de la sorte le recours à des contrats de travail intérimaires.

Bellinzone, 27 mars 2008

La force de l'unité et de la solidarité

Deux forces se conjuguent pour renforcer la volonté des travailleurs de CCF-Cargo de faire aboutir leurs légitimes revendications: 1° la compréhension profonde qu'ils ont de l'enjeu particulier et général de cette lutte, ce qui renforce leur détermination; 2° la solidarité exceptionnelle qui se manifeste dans le canton du Tessin et dans une partie de plus en plus ample de la Suisse. Plus de deux millions de francs ont été versés à la «caisse de grève». Voilà un signal social et politique donné au pouvoir politique (Conseil fédéral) et à la direction des CFF. Il va renforcer leur souci de ne pas voir le conflit «ternir l'Euro 08» et «l'image écologique de la Suisse»!. (Blick, 27 mars 2008)

Une vraie démocratie

Après l'échec des «négociations» qui se sont déroulées à Berne – au centre de congrès Kursaal – le président du comité de grève, Gianni Frizzo, déclarait, au soir du lundi 24 mars: «Après un total de 24 heures complètes de discussions – à Biasca, à Bigorio et à Berne – les dirigeants des CFF n'ont pas bougé d'un seul millimètre. De notre côté, nous avons exprimé à nouveau nos propositions pour le secteur des

Vendredi 28 mars, 17 h 30, Lausanne, devant la Gare CFF,

Rassemblement de solidarité avec les travailleurs des ateliers de Bellinzone et avec tous les travailleurs de CFF Cargo !

Appelé par: attac-Vaud, Comedia région romande, Gauche anticapitaliste, Jeunesse socialiste vaudoise (JSV), Mouvement pour le socialisme (MPS), Parti socialiste vaudois (PSV), POP & Gauche en mouvement, solidaritéS-Vaud, Syndicat de la Communication, SEV - Syndicat du personnel des transports, Syndicat des services publics (SSP) - Région Vaud, Unia Vaud, Union syndicale vaudoise (USV)

locomotives. Il est indispensable qu'il soit maintenu si l'on veut arriver à une table ronde. Les travailleurs, en assemblée, vont prendre connaissance des détails de la rencontre. »

Cette procédure démocratique a marqué tout le mouvement de lutte depuis le 7 mars 2008. Les salarié·e·s décident, en ayant connaissance de toutes les questions débattues. Puis, ils/elles votent à main levée la continuation de la grève avec occupation et les mandats donnés à leur délégation de négociations.

Leur monde à l'envers. Notre monde à l'endroit

Pas un jour sans que les autorités fédérales ne déclarent le nécessaire transfert, le plus grand possible, du transport des marchandises de la route au rail. Pour le réussir – avec les effets bénéfiques pour les emplois, la santé publique et l'environnement – il faut dégager des moyens. Il faut mettre en place une politique publique des transports qui réponde à ces exigences sociales et écologiques.

Or, les « restructurations » de CFF-Cargo – comme la mise sous pression extrême des salarié·e·s CFF – obéissent à de simples calculs de « rentabilité » pour des sociétés privatisées ou se pliant à cette logique. Ces mesures sont imposées pour satisfaire, aujourd'hui et demain, des « investisseurs privés ». Pourtant, on assiste actuellement à la débâcle de leurs spéculations financières.

Le combat des salarié·e·s de CFF-Cargo – à Bellinzone et aussi à Fribourg – répond à un intérêt général.

1° Renforcer ce secteur : transport des marchandises et maintenance des moyens de transports nécessaires, de fait sous un contrôle public ; c'est œuvrer pour le « bien commun » d'une région et de ses emplois.

2° Assurer des conditions égales de salaires pour tous et toutes (mettre fin aux emplois intérimaires précarisés).

3° Tirer vers le haut les salaires versés dans les diverses branches, car les Ateliers resteront un « point de référence », aussi au plan social.

4° Bloquer la mise en concurrence des salarié·e·s dans une région et entre diverses entreprises ; cela afin de mettre un cran d'arrêt aux attaques contre les salaires et les conditions de travail.

Leur lutte se doit d'être la nôtre

Les Ateliers à ceux qui y travaillent !

Traduction de l'éditorial du bimensuel *solidarieta* du 13 mars 2008.

La mobilisation continue avec détermination et avec la claire volonté d'atteindre les objectifs qu'ils [les ouvriers des Ateliers mécaniques CFF – *Officine FFS* – de Bellinzone] se sont fixés. Empêcher que puisse se concrétiser, d'une façon ou d'une autre, l'application des mesures annoncées par le conseil d'administration des CFF et soutenues, au moins jusqu'à maintenant, par le Conseil fédéral. Nous devons le dire et le répéter avec clarté : non seulement les ateliers CFF de Bellinzone fonctionnent, mais ils contribuent financièrement à combler le déficit que CFF Cargo continue à voir croître dans d'autres domaines (en particulier dans celui du trafic marchandises extérieur), suite à une politique d'expansion menée de manière absolument insensée.

Conjointement à la mobilisation des travailleurs, comme une rivière en pleine crue, croît la solidarité avec leur lutte. Rarement au Tessin, peut-être jamais, on n'avait vu un engagement populaire aussi ample et déterminé pour soutenir une lutte des salarié·e·s. Même pas à l'époque de la Monteforno [entreprise sidérurgique qui a connu une série de licenciements puis une fermeture appliquée en 1994 ; cette entreprise était contrôlée par la société Von Roll de Gerlafingen, canton de Soleure] et de sa malheureuse trajectoire on n'avait connu un mouvement de solidarité et de soutien populaire pouvant être comparé, même de loin, à celui qui se développe actuellement.

Le premier objectif dans cette phase reste celui du retrait des mesures annoncées par les CFF. Sans cela, il est évident qu'aucune négociation ne peut être conduite, aucune table ronde, aucune discussion sérieuse sur le futur des ateliers CFF de Bellinzone.

Quel type de négociation serait-il possible de conduire, avec une perspective ouverte et concrète, tant que le plan annoncé n'est pas retiré, c'est-à-dire celui de la liquidation des Ateliers ? Avec quelle force les travailleurs pourraient-ils discuter d'une alternative si cette décision pèse de tout son poids sur les discussions ? Une négociation conduite dans ces condi-

tions ne pourrait aboutir à aucune autre issue qu'à une reddition, plus ou moins digne.

Mais les travailleurs des Ateliers sont disposés à tout, sauf à se rendre. Ils savent ce que vaut leur travail. Ils savent ce qu'ils produisent et comment ils le produisent. Ils savent qu'au cours des années passées, ils ont apporté une contribution exceptionnelle (qui a coûté aussi des sacrifices et des renoncements) à la progression de tous les paramètres qui, dans une économie capitaliste, témoignent de la « santé » d'une entreprise.

Comment oublier que, au cours des sept dernières années, la productivité par travailleur a pratiquement doublé : le nombre de locomotives entretenues par « collaborateur » est passé de dix en 2000 à vingt en 2007. Comment oublier qu'au cours des deux dernières années, la production des pièces œuvrées (c'est-à-dire les axes et les roues des divers véhicules) est passée de 10'200 en 2006 à 12'300 en 2007 ? Et, enfin comment oublier que le nombre de wagons révisés est passé, toujours au cours des mêmes années, de 1600 à 2000 ? Les ouvriers des Ateliers pourraient continuer à débiter une série de telles données impressionnantes pour démontrer que cette entreprise a et doit absolument avoir un avenir.

Dans ce contexte, deux possibilités existent. La première est celle de poursuivre dans le cadre actuel, le renforçant et donnant une garantie et une sécurité à ce site productif. Les CFF et le Conseil fédéral, actionnaire, doit le faire d'une façon claire, irrévocable et impérative.

Mais, si cela ne se concrétisait pas, rapidement – et nous le répétons avec les nécessaires garanties pour l'avenir –, il apparaît nécessaire de commencer à réfléchir à une perspective autonome par rapport à CFF Cargo. C'est la voie qui passe par la création d'une zone industrielle d'intérêt cantonal et par celle, en conséquence, de l'expropriation du site productif. Les Ateliers doivent continuer à vivre. C'est possible de le réaliser.